

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du lundi 9 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Le lundi 9 octobre deux mille vingt- trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 3 octobre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS.

Absents(tes) excusée(s) : Katell BEUCHER (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, David EGASSE (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Léna MONNIER

Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN est élue secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-09/10-08 Vie associative/ Convention de location du terrain de football synthétique

La ville de Nouvoitou, souhaitant maintenir l'entraînement de l'équipe senior de la JS Nouvoitou Football, a sollicité notre commune pour leur louer le terrain synthétique du Complexe Sportif et les vestiaires lors des séances d'entraînement pour la saison 2023 – 2024.

La convention entre les deux collectivités prendrait effet pour quarante séances à raison d'une séance par semaine entre le 16 octobre 2023 et le 30 juin 2024. Le créneau défini avec Domloup Sport Football, serait le jeudi de 20 h 00 à 21 h 30.

Le tarif de location serait fixé à **80 € TTC par séance** d'entraînement. Le règlement s'effectuerait en deux fois : la première fin décembre 2023 et la seconde fin juin 2024.

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Approuve** les termes de la convention concernant la location du terrain de football synthétique et des vestiaires auprès de la commune de Nouvoitou.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

